



Économiser l'eau : L'engagement d'une collectivité



Mairie de Bordeaux

GIRONDE – AQUITAINE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Réduire les prélèvements d'eau en nappes profondes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Réduire les consommations d'eau de la collectivité

Utiliser des ressources en eau alternatives

ACTIONS PRINCIPALES :

1. Gestion différenciée des parcs et jardins
2. Mise en place de matériel hydroéconome dans les bâtiments municipaux
3. Économies d'eau sur les équipements sportifs
4. Mise en place de forages alternatifs
5. Sensibilisation des agents municipaux

DURÉE DU PROJET : depuis 2007

CONTACT :

Mairie de Bordeaux : Patrick Faucher, directeur de la délégation au Développement Durable

@ p.faucher@mairie-bordeaux.fr

www.bordeaux.fr

PARTENAIRE TECHNIQUE :

SMEGREG¹

www.smegreg.org

1. Syndicat Mixte d'Études et de Gestion de la Ressource en Eau de Gironde



Jardin des Lumières - crédit photo Thomas Sanson Mairie de Bordeaux ©

De la volonté politique à l'action

Le renouvellement de l'eau des nappes profondes de Gironde, utilisée pour produire l'eau potable dans la région bordelaise, est très lent : 2 000 à 20 000 ans. Or, au rythme actuel, **la recharge naturelle est insuffisante pour compenser les prélèvements.**

Afin de réduire les pressions exercées sur cette ressource d'excellente qualité, la ville de Bordeaux s'est donc engagée dans un **vaste programme d'économies d'eau**. Les actions mises en place visent, d'une part, à réduire les consommations, et, d'autre part, à utiliser des ressources en eau alternatives.

En 2007, la ville de Bordeaux a établi une charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable, suivie en 2008 par l'élaboration d'un Agenda 21. Le projet global intègre notamment la définition de groupes de travail transversaux. Un **groupe de travail** « eau » a ainsi été constitué. Il rassemble

les services des constructions publiques, de la propreté, des sports, des parcs et jardins et du développement durable. A sa tête, un expert consacre une partie de son temps, en détachement de sa direction d'origine, à la mise en œuvre des politiques de préservation de la ressource. Parallèlement, les agents municipaux ont été sensibilisés et investis dans la chasse au gaspillage. **350 correspondants énergie/eau** ont ainsi été désignés dans les services municipaux.

En outre, un **bilan hydrique** a été réalisé sur plusieurs bâtiments, sur les installations sportives et les espaces verts, afin de connaître les principaux postes consommateurs d'eau. La Mairie s'est alors engagée à réduire d'un facteur 2 la consommation en eau issue des nappes profondes entre 2006 et 2008, et d'un facteur 4 en 2010. Différentes actions ont été mises en place pour atteindre cet objectif ambitieux.



Parc bordelais - crédit photo Thomas Sanson Mairie de Bordeaux ©

Faire la chasse au gaspillage

Au sein des **parcs et jardins**, historiquement les plus gros consommateurs d'eau de la ville, les actions suivantes ont permis de réduire les prélèvements : paillage du sol, meilleure gestion des bassins d'agrément, remplacement des arroseurs par aspersion par des arrosages goutte à goutte, installation de cuves de récupération des eaux de pluie et définition de zones sans arrosage.

Dans les **bâtiments municipaux**, des équipements hydroéconomiques ont été installés sur tous les points d'eau : douchettes, chasses à double commande et économiseurs d'eau sur les robinets. L'opération a d'abord touché 30 sites pilotes fortement consommateurs d'eau, puis a été étendue aux 300 autres bâtiments municipaux.

Sur deux **piscines** de la ville, la municipalité a installé un dispositif de déchloration de l'eau, permettant de réduire le renouvellement des eaux de bassin. L'alimentation en eau de la piscine judaïque a par ailleurs été remplacée, en 2011, par des raccordements sur des forages géothermiques existants, ce qui évite les prélèvements en nappes profondes et permet une triple utilisation de la ressource : thermique, par la création d'énergie, sportive, par l'alimentation des bassins des piscines, puis de nettoyage par le stockage des eaux de débordement dans des cuves utilisées par les services de nettoyage de la voirie.

La municipalité s'est également engagée sur d'autres actions dans le domaine des **sports**, notamment en remplaçant, au rythme de un par an, certains terrains engazonnés par des surfaces synthétiques. Un diagnostic financier des arrosages des terrains de sport a parallèlement été entrepris en vue de la définition d'un programme d'actions. Par ordre de priorité :

- la remise en état des systèmes dégradés,
- l'amélioration du pilotage de l'arrosage,
- l'utilisation de ressources de substitution.

TROUVER DES RESSOURCES DE SUBSTITUTION À L'EAU POTABLE

Des ressources de substitution aux prélèvements en oligocène ont par ailleurs été désignées. Ainsi, la récupération de l'eau de pluie, de nouveaux forages dans les nappes superficielles

et la réutilisation des eaux géothermiques permettront d'utiliser des ressources en eau alternatives, de qualité adaptée à l'usage qui en est fait (eau d'arrosage, de nettoyage...).

Associer la population

L'engagement de la Mairie de Bordeaux en faveur d'une consommation responsable et maîtrisée de la ressource en eau se traduit enfin par des actions grand public, visant à impliquer l'ensemble de la population bordelaise : **concertation** des habitants au travers de séances publiques, de journaux locaux ou de campagnes d'information. Des étiquettes invitant à économiser l'eau ont notamment été collées sur tous les points d'eau de la ville.

DES ÉCONOMIES D'EAU BIEN RÉELLES

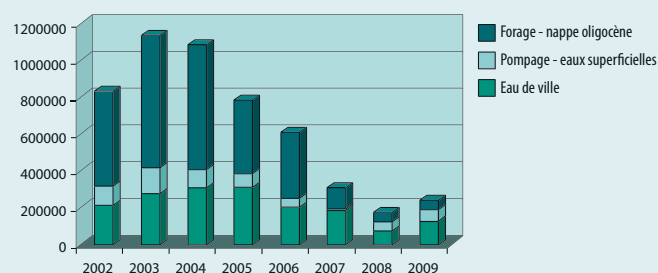
Aujourd'hui, les premiers résultats du programme d'économies d'eau sont très encourageants.

Les consommations d'eau des **parcs et jardins** ont été réduites de **80%** entre 2005 et 2008. Dans les **bâtiments communaux**, la mise en place de matériel hydroéconomique a permis une **économie d'eau de 50%**.

ÉCONOMISER L'EAU POTABLE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU D'EXCELLENTE QUALITÉ POUR DES USAGES PRIORITAIRES

Un objectif prioritaire dans le contexte local des nappes profondes girondines

Évolution de la consommation d'eau de la DPJ*



* Direction des Parcs et Jardins